

Délocalisations : Proposer pour rassembler et avancer

Joë Triché

Depuis 20 ans, l'industrie textile dans l'Aube et à Romilly doit faire face à une hémorragie considérable d'emplois (25 000 emplois supprimés). Les entreprises multiplient les délocalisations de leur production dans des pays à bas salaires. En 2002, la direction de Jacquemard qui a décidé d'intensifier cette stratégie a présenté un nouveau plan social de 280 suppressions d'emplois. Face à cette situation, les communistes de Romilly, leurs élus, de toutes les batailles pour l'emploi depuis 20 ans, se sont saisis de ce dossier. En concertation avec la section économique du PCF et en multipliant les échanges et les réunions avec les organisations syndicales de l'entreprise (CGT, CFDT, Force Ouvrière, la CGC) ils ont formulé des propositions alternatives. Celles-ci ont été défendues dans toutes les instances décisionnelles et dans les réunions consacrées à ce dossier (Préfecture, Conseil général, Conseil régional...). Nous avons avancé l'idée de maintenir les salariés dans un contrat de travail avec le maintien de leurs droits et de leur niveau de revenu et une mise en formation pour leur permettre d'évoluer vers de nouveaux métiers mieux rémunérés et plus qualifiés. Parallèlement, nous avons proposé de réorienter les industries textiles locales vers des productions à plus haute valeur ajoutée en mobilisant les résultats des centres de recherche et de développement technologiques travaillant pour le textile dans la région. Pour ces actions, nous avons demandé la mise en place d'un Fonds régional alimenté par des fonds de l'entreprise, de l'Etat, la région, l'Europe, le département, les ASSEDIC, les banques et les donateurs d'ordre de Jacquemard pour financer ce projet. Nous avons mené des batailles sur ces propositions et tenu un débat public avec la participation de Y Dimicoli, présentant les propositions du PCF sur l'emploi et la question des délocalisations, en décembre dernier. Et nous nous sommes appuyés sur l'article 118 de la loi de modernisation sociale pour exiger avec les organisations syndicales, notamment la CGT que le préfet organise une table ronde. Celle-ci s'est tenue le 3 février 2003 avec soixante-dix personnes : les représentants de l'Etat, la direction de Jacquemard, les organisations syndicales, les parlementaires, des élus communistes, la Banque de France. Cela a constitué un événement que nous n'avions pas connu sur les autres dossiers. À l'occasion de cette table ronde, nous avons été porteurs de ces propositions de mise en formation des salariés rejoignant concrètement la proposition du PCF d'une sécurité d'emploi ou de formation, et la mise en place d'un fonds régional. Si la droite hégémonique dans le département s'est opposée à cette proposition, cette table ronde a abouti à la signature d'un contrat de site en novembre dernier. Ce contrat a permis de dégager des crédits pour financer un aménagement de zone et l'établissement d'un bilan des formations et des compétences des salariés pour le bassin d'emploi de Romilly. En tant qu'élus communistes, nous avons émis un certain nombre de critiques tout en ne rejetant pas les deux millions d'euros de crédits qui étaient injectés sur le secteur de Romilly. Mais ce contrat reste largement insuffisant notamment pour l'emploi et bien en deçà des propositions que nous avons avancées. Si les luttes et les propositions ont mis sur la défensive le patronat et les dirigeants de droite, les avancées restent bien insuffisantes et plus que jamais c'est de réponses d'une toute autre radicalité qu'attendent les salariés licenciés, aujourd'hui à l'ANPE. Ce qui montre toute la pertinence de nos propositions évitant la rupture du contrat de travail des salariés et leur orientation vers des métiers plus qualifiés et mieux rémunérés. ■

L'action

Présentée par :

Madame Muguette JACQUAIN, Messieurs Alain BOCQUET, François ASENSI, Gilbert BIESSY, Patrick BRAOUEZEC, Jean-Pierre BRARD, Jacques BRUNHES, Madame Marie-George BUFFET, Messieurs André CHASSAIGNE, Jacques DESALLANGRE, Frédéric DUTOIT, Madame Jacqueline FRAYSSE, Messieurs André GERIN, Pierre GOLDBERG, Maxime GREMETZ, Georges HAGE, Madame, Janine JAMBU, Messieurs Jean-Claude LEFORT, François LIBERTI, Daniel PAUL, Jean-Claude SANDRIER, Michel VAXES (1).

des députés communistes

pour l'emploi

Année de Réunion 2003

N° 1201

ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 6 novembre 2003.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les causes et conséquences de la fermeture du site de la COMILOG Boulogne-sur-Mer, des licenciements dans la Holding AUBERT ET DUVAL et des projets de restructuration des branches du groupe ERAMET.

(Renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR MM. ALAIN BOCQUET, ANDRÉ CHASSAIGNE, DANIEL PAUL, GILBERT BIESSY, JACQUES BRUNHES, PIERRE GOLDBERG, FRANÇOIS ASENSI, PATRICK BRAOUEZEC, JEAN-PIERRE BRARD, Mme MARIE-GEORGE BUFFET, MM. JACQUES DESALLANGRE, FRÉDÉRIC DUTOIT, Mme JACQUELINE FRAYSSE, MM. ANDRÉ

...

Economie - Finances publiques.

FUMEL-TECHNOLOGIE :

Le succès de l'action convergente du politique et du mouvement social

Fernand Gonzalez

31 juillet 2003, un succès pour l'emploi pour les salariés d'ex SADEFA, à Fumel dans le Lot et Garonne : Après 3 mois de dépôt de bilan (désengagement d'U.B.S, une entreprise suisse) et malgré des scénarios catastrophes programmés – éclatement du site, fermeture, vente du barrage hydro-électrique appartenant à l'usine, licenciements massifs... – le projet des salariés de SADEFA, initié par la CGT et soutenu par la population locale s'impose au Tribunal de Commerce de Nanterre. Ce projet industriel intitulé « FUMEL-TECHNOLOGIE » prévoit la poursuite de l'ensemble des activités industrielles (pièces de fonderie, acier et usinage), le maintien de l'emploi, des acquis sociaux et ouvre des perspectives d'avenir. Il a été travaillé pendant 2 années par le CE, où la CGT est majoritaire, dans une démarche unitaire et à partir des propositions alternatives construites avec les salariés dans la plupart des domaines : industriel, social, formation, investissements. De nombreuses mobilisations et manifestations des salariés et de la population l'ont rendu incontournables.

Le PCF a été le seul parti politique à soutenir publiquement le projet alternatif des salariés pour palier à l'absence de repreneurs et de solution globale. Ainsi, avec son conseiller régional Michel CERUTI, il a multiplié les initiatives pour que le dossier SADEFA devienne « une affaire départementale » : tracts aux portes de l'usine et sur le marché, plusieurs réunions publiques avec participation des responsables syndicaux et des salariés, interpellations des élus locaux, du Conseil Général, du Préfet, du Ministère de l'Industrie et démarches auprès du Conseil Régional d'Aquitaine.

Cette assemblée s'engage alors en apportant des garanties financières pour le projet de reprise et, par la suite, en contribuant au plan de formation et à un plan d'investissement indispensable pour « arracher » des commandes. L'engagement du Conseil Régional s'est avéré déterminant d'autant que les banques s'étaient retirées trois jours avant la finalisation du projet.

Le Conseil Général de droite a dû accompagner le montage financier alors qu'il manifestait jusqu'au dernier moment son opposition à une reprise globale. Les collectivités locales ont fait le même cheminement.

4 MOIS APRES LA REPRISE : OU EN SOMMES – NOUS ?

438 emplois ont été sauvés. Le plan de formation prévoit l'embauche de 25 CDD à temps plein par an et sur 3 années. Le champ des clients s'élargit. Des projets d'investissements sont en cours (usinage et augmentation des capacités de production d'électricité du barrage).

Ainsi, avec ce succès, la confiance et l'espoir renaissent dans un bassin du Fumelois traumatisé depuis plus de 25 ans par la casse industrielle avec son cortège de plans sociaux. Les idées de fatalité reculent dans un département qui privilégie depuis des décennies le tourisme et les services sous l'impulsion de J.F. Poncet à la tête du Conseil Général de droite.

En apportant au mouvement social une dimension politique sur les questions de l'emploi, de la formation et de l'industrie avec des propositions, en responsabilisant les institutions publiques, l'entreprise et les banques, en mettant ses élus au service des salariés et en favorisant l'intervention dans la gestion, le PCF a été utile et a contribué à la construction de ce succès sur l'emploi.

Il entend continuer sur cette voie et consolider ces avancées en soutenant ou en avançant des propositions nouvelles pour pérenniser l'expérience du projet FUMEL-TECHNOLOGIE :

- La création d'une « école de fonderie » sur le Fumelois (une seule existe actuellement à Vierzon) si on veut préserver et transmettre un savoir-faire unique et reconnu en Europe sur des métiers de la fonderie (mouleurs, modéleurs, fondeurs...) dont ont besoin les entreprises de la métallurgie d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées.
- la mise en place d'un comité de contrôle des fonds publics avec la participation de représentants des salariés et des populations pour veiller à une bonne utilisation de plusieurs centaines de milliers d'euros accordés sur les plans de formation et d'investissement.

L'expérience de FUMEL-TECHNOLOGIE confirme par ailleurs des exigences qui devront être au centre du débat des prochaines échéances politiques :

- la nécessité de **donner plus de droits et de moyens aux CE, aux syndicats et aux salariés** en amont des difficultés pour pouvoir élaborer et construire des propositions et des projets alternatifs.
- L'urgence de **créer des fonds régionaux de financement**, avec implication d'un pôle public bancaire et des institutions, permettant d'offrir des prêts avantageux à des projets soutenant l'emploi, la formation et l'investissement industriel.

Syndicaliste,
Membre du Comité départemental
de la fédération du Lot-et-Garonne du PCF

Des bastilles à prendre

Jean-Pierre Ottaviani

Des luttes interprofessionnelles, intergénérationnelles et pouvant dépasser les murs de l'entreprise comme les frontières existent.

L'expérience que j'ai vécue comme militant CGT au sein de Marine Communication (composées de plus de 880 salariés dans la branche Télécom dont une très grande majorité de salariés externalisés d'Alcatel Réseaux d'Entreprise), fut une lutte pour tenter de sauver l'entreprise et aura connu 2 étapes qui ont duré plus de 18 mois, suite à son redressement judiciaire de décembre 2001. Celle-ci continue malgré la liquidation prononcée en juillet 2003.

Cette lutte fut et est toujours multiforme ; bien entendu il y a la bataille pour l'emploi, par rapport à Alcatel qui n'a cessé de pratiquer un délit de marchandage ; en effet **Alcatel dès 1998 payait à perte Marine Communication, comme le nouveau repreneur Marine Télécom, mais en plus Alcatel était le donneur d'ordre.**

Avec notre syndicat nous luttons pour la défense de l'emploi **en exigeant d'être réintégrés dans notre véritable entreprise qu'est le donneur d'ordre Alcatel Réseaux d'Entreprise.** En conséquence nous avons expliqué et incité le personnel à porter plainte communément aux Prud'hommes (429 collègues se sont inscrits), mais en même temps notre syndicat avec la Fédération des Bureaux d'Etude à laquelle s'est jointe celle de la Métallurgie en plus du Comité d'Entreprise ont porté plainte au Pôle Financier. Il nous a fallu un an d'efforts, de recherches pour construire, constituer ce dossier et depuis septembre 2003 un Juge d'instruction est chargé de notre affaire. C'est une première en France, jamais une plainte suivie d'une instruction au Pôle Financier ne fut à ce jour initiée, lancée au départ par des organisations syndicales.

Oui nous affirmons que nous sommes privés de notre travail, mais aussi et avec force qu'à travers notre cas ; le monde du travail fut volé d'une partie des revenus socialisés non versés en raison de la situation économique de l'entreprise (cotisations Sécu, Retraites, complémentaires santé comme retraite, etc...) en plus d'un manque pour les taxes professionnelles comme de l'impôt des sociétés. Ce total s'élève à plus de 220 millions de francs rien que pour le cumul des « cotisations sociales » et « divers impôts ».

Mais à cause de ce plan de licenciement différé, nous devons voir aussi les conséquences que cela a sur les AGS, aussi bien pour le payement des jours de congés non pris lors du redres-

sement que par les dites indemnités de licenciement ; à cela nous devons rajouter le coût pour les Assedic comme celui de divers organismes sociaux (exemple la CAF en raison de la situation financière des uns et des autres), et idem pour l'Etat par rapport à une baisse de rentrée toujours du fait de la baisse des revenus du personnel licencié.

En clair Alcatel a volé le personnel mais aussi de façon directe et indirecte tous les organismes sociaux ainsi que l'Etat.

A nos yeux toutes les batailles microéconomiques, en les prenant sous tous leurs angles s'incluent de fait dans les batailles macroéconomiques. Par exemple entre notre cas et la lutte du printemps dernier pour la retraite il y a un lien énorme. En France y a t il trop de « bénéficiaires » de solidarité ou bien trop de salariés privés d'emploi ? Trop de versements ou remboursements ou bien un manque avant tout de recettes ?

Quant aux propos contenus dans le rapport du CAE (Conseil d'Analyse Economique) fait par Messieurs Olivier Blanchard et Jean Tirole et remis à Monsieur Raffarin, nous tenons juste à poser les questions suivantes en raison de notre expérience : quel « impôt de licenciement » payeraient dans le futur les entreprises en liquidation (plus de 48000 pour 2003 selon les estimations) ? Et si ces liquidations sont le fait des grands groupes (donneurs d'ordre), est-ce que ces groupes payeraient ces fameux impôts ? Ce rapport du CAE n'est rien qu'un numéro d'illusionniste. Nous affirmons que les meilleurs défenseurs de l'emploi, de la Sécurité sociale, de la retraite... de la situation du pays, ce sont les salariés avec leurs syndicats et non pas les grands groupes, pardon je dois dire plus exactement les « *pétainistes industriels ou financiers* ». Si l'on souhaite que les salariés et syndicats soient plus efficaces pour l'intérêt général il convient non pas de leur enlever des droits mais au contraire de leur donner plus de droits et de pouvoirs. Ainsi peut-être que la France d'en bas cesserait-elle d'être de plus en plus « enterrée » ! En tous cas malgré la mise en liquidation de l'entreprise, **nous voulons retrouver nos emplois mais aussi que toutes les cotisations non payées aux organismes sociaux soient réglées par Alcatel.**

Sur ces points, nous ne sommes pas prêts d'abandonner ni d'aller vers un pseudo compromis. A nous d'exiger ensemble avec les forces politiques qui veulent s'attaquer à ces scandales que le Gouvernement s'en prenne véritablement aux « patrons voyous ». ■

La caravane du soleil

Marie-Françoise Palloix (1)

Décider d'organiser début Septembre 2003, Une CARAVANE POUR L'EMPLOI qui sillonna, pendant plus d'un mois, tout le département et deviendra un Forum itinérant permanent était bien ambitieux voire même (pour certains) irréalistes et même pas d'actualité ! Tout en apportant une logistique, la Fédération a incité à des actions dans les villes, les villages, les quartiers, les entreprises, les lieux de travail, de vie, initiées par les militants locaux. Il s'agissait de « coller » aux réalités : écouter, prendre en compte, construire ensemble d'autres solutions et agir sur le concret tout en mettant en débat auprès des salariés, des retraités, des demandeurs d'emploi, des précaires, des jeunes, des femmes, des ingénieurs cadres et techniciens une vision d'ensemble d'un projet de société de sécurisation et de promotion des activités professionnelles.

L'ambition était grande. Que pouvons-nous tirer comme enseignements de cette première partie du processus engagé qui doit nous conduire à d'autres initiatives et à d'autres formes d'action :

Tout d'abord c'est une initiative départementale et ce retour à la proximité a démontré l'attente, l'intérêt, et le besoin d'échange des gens vis à vis du Parti Communiste Français. Mais elle a aussi permis d'entendre des reproches, du désarroi et un manque de confiance. Les grandes questions portaient sur les possibilités de la relance économique, sur un ras le bol et un sentiment d'impuissance à faire évoluer les choses dans le bon sens surtout après le mouvement social du printemps dernier. La politique conjointe de la droite et du MEDEF semble tout laminer sur son passage : valeurs de justice, d'égalité de traitement, de respect des droits fondamentaux au travail, au logement, à la santé et l'éducation pour tous, à une retraite permettant de poursuivre une vie dans la dignité. Dans ce contexte « *Quelles perspectives politiques peut nous apporter le*

PCF ? Comment retrouver confiance dans les politiques et réinvestir ce champ d'actions et de réflexions ?... »

Cette campagne est donc, pour nous, un appel à poursuivre les rencontres avec des débats débouchant sur plus de propositions d'action et favorisant une prise en compte plus profonde de ce que peut représenter comme avancée révolutionnaire, cette proposition de Sécurité d'emploi ou de formation, si chaque française et français s'en empare ! Nous n'en sommes pas encore à ce niveau même si les pétitions que nous avons mises en débat ont été bien prises en compte ainsi que certains éléments du système SEF comme la notion d'éradication du chômage, statut de l'actif...

Il faut donc poursuivre. Les initiatives locales, départementales, nationales, voire européennes devant aboutir, en début d'année prochaine sur une Conférence nationale contre les licenciements, la précarité, le chômage, et pour une Sécurité d'Emploi et de Formation. Cela va nous aider à continuer à faire vivre notre caravane pour l'Emploi en améliorant le contenu des débats grâce à la proposition des six chantiers proposés par le CN, et en poussant plus la réflexion pour déboucher sur un véritable rassemblement autour du système de SEF et d'un débat public départemental (conférence départemental par exemple) avec tous les acteurs du mouvement social, qui nous permettrait de préparer, dans de bonnes conditions, la Conférence nationale, et une mise en pratique concrète, avec cohérence, de nos résolutions du 32^e Congrès. ■

1. Membre de l'Exécutif départemental de la Fédération des Bouches-du-Rhône, – responsable de la Commission : « Développement économique et Social ». Membre du Conseil National du PCF.

ESTIMATION DU NOMBRE DES EXCLUS ECONOMIQUES DU TRAVAIL SALARIÉ POU LA RÉGION PACA (E.E.T.S.)

PACA	déc. 2000	déc. 2001	déc. 2002
D.E.F.M. des catégories 1,2,3,6,7,8, brutes (A.N.P.E.).		345 900	335 000
Idem CVS (estimation à partir des données nationales)		338 600	328 000
<i>Dispensés de recherche d'emploi en fin de mois</i>		36 000	34 900
<i>A.S.F.N.E.+P.R.P.+A.C.O.(préretraites)</i>	6 463	5 700	5 000
Dispensés de "pointage".	6 463	41 700	39 900
<i>D.E. en stages</i>		9 300	8 900
<i>C.E.S.</i>		31 000	30 000
Demandeurs d'emplois en stages + C.E.S.		40 300	38 900
<i>R.M.I. (C.A.F. + M.S.A.)</i>	125 806	124 300	121 400
R.M.I. non inscrits à l' A.N.P.E. (0,45 x RMI)	56 613	55 935	54 630
Exclus économiques du travail salarié.(E.E.T.S.) CVS		476 535	461 430
Arrondi à:		476 000	461 000
% pop. Active #1 950 000 personnes		24%	23%

Etude réalisée par Pierre Bachman

Les E.E.T.S. estiment le nombre de personnes classées dans la population active (définition INSEE) ou qui pourraient continuer à y être classées, à qui l' économie n'est pas en mesure de fournir un emploi contre un salaire, (l'Etat, les collectivités locales, les organismes sociaux ou les assurances leur versent un revenu de remplacement), ou qui sont privées d'emploi ou de ressource identifiable. Estime donc ce que le MEDEF considère comme inemployable dans les entreprises.

Sources: ANPE, DARES, UNEDIC, CAF

CVS : données corrigées des variations saisonnières.

DEFM : demandeurs d'emplois en fin de mois (chômeurs vrais).

DE : demandeurs d'emplois.

NB : L'année 2002 est moins mauvaise que 2001 car l'évolution de l'emploi en PACA est déphasée par rapport au reste du pays : reprise plus tardive et recul de même. Cf. rapport de la Banque de France sur les dynamiques régionales et leurs spécificités.

3 Chantier

Interventions des élus territoriaux Responsabilité sociale, écologique et territoriale des entreprises avec des réindustrialisations pour l'emploi, des Fonds publics régionaux pour des taux d'intérêt abaissés de crédits spéciaux des banques :

Attention, il reste de la loi de modernisation le « devoir de réindustrialisation » comme point d'appui. Intervenir sur la qualité des reclassements pour faire grandir l'exigence d'une obligation de résultats en matière de reclassements choisis avec la formation choisie, en appuie sur des Fonds régionaux publics. Aider à bâtir de manière collective, avec les salariés, la population et des élus des projets de relance de l'entreprise.

La question des crédits pour les équipements avec un abaissement des taux d'intérêts à long terme en fonction des créations d'emplois et programmes de formation. Pour cela les Fonds régionaux publics doivent être ouverts à l'intervention et au contrôle des élus mais aussi des associations et syndicats afin que dans ce cas, ils prennent en charge, par bonification, une part des intérêts payés aux banques sur ce type de crédit. Cela passe aussi par la revendication d'une autre politique de la Banque de France et de la Banque centrale européenne et de son contrôle démocratique.